

# CONTRAT 50 PANIERS DE LEGUMES BIOLOGIQUES 2018/2019

de l'EARL Le Jardin d'Eve, certifié écocert, AMAP Les Courgettes de Montluçon

## LES CONTRACTANTS :

<u>Les producteurs maraîchers</u>	<u>Le consommateur</u>	<u>Dénomination de l'émetteur des 12 chèques :</u>
<b>EARL Le Jardin d'Eve</b> <b>Le Bourg</b> <b>23110 Chambonchard</b>	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....
05 55 65 68 57 filip.claes@orange.fr <a href="mailto:jehan.duvieusart@laposte.net">jehan.duvieusart@laposte.net</a>	Courriel.....	
Signature :	Signature :	Emis à l'ordre de : <b>EARL Le Jardin d'Eve</b>

## CONTENU DU CONTRAT :

Le présent contrat est passé en double exemplaire pour la fourniture de 50 paniers (dont 2 offerts) :

d'une valeur forfaitaire hebdomadaire de 9.00 € (coût unitaire : 8.64€)\*  
d'une valeur forfaitaire hebdomadaire de 12,00 € (coût unitaire : 11.52€)\*  
d'une valeur forfaitaire hebdomadaire de 18.00 € (coût unitaire : 17.28€)\*

\* rayer la mention inutile.

**Ce panier sera constitué d'un assortiment de légumes de saison issus de la production de l'EARL Le Jardin d'Eve.** Sa valeur hebdomadaire sera susceptible de s'écarter de la valeur forfaitaire afin de suivre au mieux les aléas saisonniers, réduite en saison creuse et augmentée en pleine saison. Le prix unitaire de chaque légume sera celui pratiqué par l'EARL sur ses marchés de détail. En cas de nécessité, des échanges ou achats auprès de producteurs locaux certifiés en agriculture biologique pourront être effectués et le consommateur en sera informé.

**Le premier panier sera livré le 4 avril 2018 et le dernier au plus tard le 27 mars 2019.** Les producteurs se réserveront le choix des semaines sans livraison.

**Le consommateur devra impérativement informer les producteurs en cas d'absence à une distribution, et ce au plus tard le lundi qui précède la distribution.** Les paniers non retirés seront portés au compte du consommateur.

**Le consommateur prélèvera le contenu de son panier selon les indications de quantité fournies par les maraîchers et veillera à se munir des emballages nécessaires.** Son passage sera noté par les maraîchers dans un semainier consultable à chaque distribution.

**Le consommateur devra également être membre de l'association « Les Courgettes de Notre Dame » et participer à la vie de celle-ci.** Le consommateur veillera particulièrement au maintien de la propreté du local accueillant la distribution en prenant en considération que celui-ci est au premier chef le lieu de vente de nos hôtes.

**Lieu et horaire de distribution :** Brasserie Blondel, 34, Avenue de l'Europe à Montluçon, le mercredi de 17 à 19h.

L'abonnement annuel pour 50 paniers est réglé par 12 chèques  
Emis à l'ordre de l' « EARL Le Jardin d'Eve » et d'un montant mensuel de :

- 36,00 € pour le petit panier (total annuel de 432€)\*,  
- 48,00 € pour le panier moyen (total annuel de 576€)\*,  
- 72,00 € pour le grand panier (total annuel de 864€)\*.

\* rayer la mention inutile.

**Les douze chèques seront remis à la signature du contrat aux maraîchers de l'EARL « Le Jardin d'Eve ».** L'encaissement se fera au cours de la première semaine de chaque mois.